

Edition Hiver 2018

magazine municipal
#Grimaudmag





Pratique

Pour contacter les services municipaux, on peut se rendre en mairie ou dans les services décentralisés chaque jour de la semaine aux heures ouvrables, téléphoner au **04 94 55 69 00** ou envoyer un courrier électronique via le site de la commune.

Pour contacter les élus, on peut appeler le cabinet du maire. Les élus de l'opposition disposent d'un local en mairie pour accueillir les administrés.

Le maire reçoit sans rendez-vous chaque premier samedi du mois de 10h à 12h en mairie.

MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE GRIMAUD

Edition Hiver 2018

Directeur de la publication :
Alain Benedetto Maire de Grimaud

Rédaction :
Noël FELTEN-AMBROSINI, Directeur de cabinet avec la collaboration des services municipaux.

Crédits photographiques :
Cyril Carpentier.

Conception graphique :
Ideogram design

Impression :
Graphic service

Dans le cadre du développement durable, notre imprimeur est labellisé Imprim'vert® et respecte les normes PEFC®

Reproduction, même partielle, des textes et photographies rigoureusement interdite.

Le sommaire du Grimaud mag

Édition hiver 2018

Edito	P03
En bref	P04
Pollution	P05
Alerte	P06
Forum de l'entrepreneur	P07
Environnement	P08 et 09
Inauguration de la Place Neuve	P10
Finale et réunion	P11
Commémoration	P12
A venir	P13
Rétrospective	P14 à 16
Social	P17
Enfance	P18
Solidarité	P19
Rétrospective Culture	P20 et 21
Santé	P22
Sport	P23
Les Vœux du Maire	P24

Bonnes fêtes de fin d'année, et bonne année 2019 !



Grimaudoises,
Grimaudois,

Chers amis,

À l'heure où les illuminations éclairent nos rues et les sapins égailent vos salons, je dois vous témoigner la chance que j'ai de pouvoir travailler à la destinée de notre commune. Voici une année supplémentaire qui vient de s'écouler, à vous servir avec mon équipe municipale.

Notre seul objectif depuis le début de notre engagement à vos côtés, préserver la commune et le bien-être de la population. Grâce à cette vision, Grimaud est toujours plus prospère année après année.

Cette accélération, ne nous a pourtant pas fait perdre nos spécificités ni nos traditions.

Je me réjouis que vous vous soyez approprié la Place Neuve rénovée. Depuis la fin des travaux les événements ont été nombreux, populaires et festifs. La place tient ses promesses, les contraintes et les nuisances pour les riverains ont été réduites. J'en veux pour exemple ce magnifique rassemblement autour de la coupe du monde qui a réuni plus de 1.000 personnes lors de la finale qui a vu la France être sacrée championne du monde ! Une magnifique énergie positive qui restera dans la mémoire de ses pierres.

C'est cet esprit de modernité et de tradition que nous allons continuer à développer pour cette dernière année de mandature.

L'essentiel de notre programme a été réalisé, mais je souhaite maintenir ce cap dans la gestion du quotidien tout en multipliant les actions et les réalisations permettant de profiter de notre village à l'année.

Les fêtes de Noël sont justement propices aux retrouvailles. Vous allez vous retrouver en famille, avec vos amis et vous entourer de tous ceux que vous aimez. Je vous souhaite de vivre pleinement ces instants pour aborder 2019 dans les meilleures conditions possibles.

Le travail que je mène passe également par la préservation des services auxquels nous sommes attachés.

Ainsi j'entends des inquiétudes sur la fermeture du bureau de poste du village qui nous priverait au passage du seul distributeur d'argent disponible. Je veux aujourd'hui vous rassurer, aucune fermeture n'est planifiée à ce jour. La mairie avait porté en 2014, d'important travaux pour pérenniser la présence d'un bureau postal. Notre stratégie fonctionne et c'est essentiel puisque nous sommes tous attachés à ce service de proximité. Ceux à l'origine de ces rumeurs de fermeture sont les mêmes vendeurs de rêves qui proposent le financement de la station d'épuration par la taxe de séjour. Pratique attirante mais illégale. Les combats actuels à mener sont nombreux et importants. Au niveau de notre territoire, nous nous battons en faveur du maintien du service de maternité au pôle de santé de Gassin.

Au niveau national, la lutte contre la vie chère, contre la précarité et contre les violences faites aux femmes sont aussi primordiales.

Je n'oublie pas le combat des infirmières ni les problèmes de sécurité. Personne n'est à l'abri de traverser, un jour, une épreuve difficile et les pouvoirs publics doivent apporter une réponse lorsque c'est de son ressort.

Dans tous les cas, la société que nous souhaitons construire ne doit pas aboutir à plus de contraintes pour le citoyen.

En cette période de fête, je vous souhaite mes meilleurs vœux et de trouver au sein de vos foyers le réconfort, des rires et de la joie.

Je veux avoir une pensée pour ceux qui sont seuls ou qui traversent des épreuves telle que la maladie.

Je suis heureux d'avoir votre confiance depuis de nombreuses années et de mettre en œuvre ce que je crois juste. Lorsque l'on prend du plaisir dans la réalisation des objectifs et dans la rencontre avec vous tous, c'est un beau chemin ! Et comme on dit en provençal, Beau chemin, n'est jamais long !

Amitiés,

Alain BENEDETTO

Maire de Grimaud,
Conseiller départemental du Var

Retrouvez toute mon actualité au quotidien sur facebook : www.facebook.com/benedettogrimaud/



Conférence de clôture CONSENSO

Le projet CONSENSO de maintien de personnes âgées à domicile, a tenu sa conférence de clôture régionale à Grimaud le 16 octobre 2018 à la salle Beausoleil.

En présence du Docteur Giuseppe SALAMINA, instigateur du projet au niveau européen, les premières conclusions du projet ont été présentées. Le Dr SALAMINA est venu exposer le travail des quatre autres partenaires européens et a développé longuement les pistes de réflexions sur l'amélioration de la prise en charge des personnes âgées dans le but de favoriser le maintien à domicile.



Zéro pesticide : c'est aussi pour les particuliers à partir du 1^{er} janvier 2019

Dans le cadre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, l'utilisation des pesticides chimiques est interdite pour toutes les structures publiques.

Cette interdiction sera élargie aux particuliers à partir du 1^{er} janvier 2019.

Afin de vous aider face à cette échéance, le site internet de la préfecture du Var publie un guide à vocation pratique et pédagogique.



Conférence Erosion côtière Les solutions fondées sur la nature



Le 18 octobre 2018, s'est tenue, dans le cadre du projet MAREGOT, dont la ville est bénéficiaire, une conférence sur l'érosion côtière et les solutions fondées sur la nature.

Cette journée de rencontre a rassemblé des experts français et italiens de la gestion du littoral, de la préservation de la biodiversité et des questions maritimes. Avec plus d'une centaine de participants, les échanges ont permis de mettre en avant de nombreux exemples de bonnes pratiques, comme la restauration des abords du Mont Saint-Michel, pour démontrer qu'il est possible de concilier développement économique et environnement.

Le projet MAREGOT vise à prévenir et gérer conjointement les risques dérivant de l'érosion côtière, à travers une meilleure connaissance des dynamiques littorales et la mise en œuvre de stratégies d'intervention sur différents sites pilotes, en France comme en Italie.

Enseignes et bâtiments professionnels :

la nuit il faut désormais éteindre

Depuis le 1^{er} juillet 2018, dans le cadre de la loi sur la transition énergétique, il est désormais fait obligation aux professionnels d'éteindre les enseignes lumineuses la nuit.

Cette obligation s'étend aux préenseignes, aux vitrines et aux bâtiments publics.

Cette mesure a été votée dans l'objectif de faire diminuer les consommations d'énergie et de réduire les nuisances lumineuses.

De plus, les enseignes clignotantes sont interdites, sauf pour les pharmacies et les services d'urgence.

Des dérogations spéciales peuvent être accordées de manière temporaire par le Maire ou le Préfet pour des événements ponctuels et pendant la période des fêtes de Noël.

Pollution aux Hydrocarbures : face aux risques pour l'environnement, la réactivité

Dimanche 7 octobre au matin, un roulier tunisien, l'Ulysse et un porte-conteneurs chypriote, le Virginia sont rentrés en collision à 30km au nord-ouest du Cap Corse. Le plan Polmar a été activé par les autorités françaises et italiennes et un barrage flottant a été déployé autour du sinistre pour limiter la pollution maritime. Malgré la surveillance, le 16 octobre, de la pollution est constatée sur les plages de Ramatuelle.

Le 18 octobre, c'est au tour de notre commune d'être touchée par une première vague de pollution aux hydrocarbures. Immédiatement l'interdiction d'accès du public aux plages a été arrêtée. Les épisodes de pollutions vont se succéder quasi quotidiennement à partir de cette date.

Après chaque épisode, les services municipaux ont procédé au nettoyage des plages, aidés par les bénévoles du CCFF. Ces opérations rapides étaient rendues nécessaires pour éviter que les boulettes d'hydrocarbure ne s'enfoncent dans le sable, rendant plus difficile un hypothétique nettoyage

futur. À compter du 31 octobre, la préfecture avait indiqué aux municipalités sinistrées, qu'il ne serait plus possible d'intervenir avec les moyens municipaux. Seule la société mandatée par les compagnies d'assurances devrait intervenir sur le littoral. La municipalité a tout de même laissé en place le dispositif de surveillance afin de faire remonter les informations.

Les services de la mairie continuent la surveillance des plages.



Travaux au Groupe scolaire des Migraniers

Dans une volonté d'offrir aux plus jeunes les meilleures conditions de prises en charge, une série de travaux ont été entrepris au Groupe scolaire des Migraniers. Ainsi, une nouvelle salle d'activités a été créée grâce à la fermeture du préau de l'école primaire. Une grande partie des peintures des sols et des murs a également été reprise chez les maternelles et les primaires.

Pour maximiser les interventions sur un laps de temps très court, ce sont les services techniques qui ont effectué tous ces travaux. Cela donne plus de souplesse dans l'exécution des tâches et des reprises afin d'éviter d'avoir des interventions pendant la période scolaire.



Alerte à la population : par SMS et téléphone

Depuis de nombreuses années maintenant, plusieurs secteurs de la commune de Grimaud ont connu des événements climatiques importants voire dramatiques, comme les inondations ou les incendies. Suite à ces événements, la municipalité de Grimaud a mis en place un système d'alerte afin d'informer, préventivement, la population en cas de risque, réel et majeur sur la commune.

Ce système, appelé «Everyone» est un outil informatique contenant les coordonnées de toute personne souhaitant recevoir des vigilances et des consignes de sécurité en cas d'évènement climatique important.

Il y a trois niveaux d'alerte :

- **1^{er} NIVEAU** : Nous vous informons de conditions climatiques nécessitant une vigilance renforcée sur la commune, (ex. Épisode pluvieux-orageux conséquent ...).
- **2^{ème} NIVEAU** : Vous serez informé des dégradations des conditions météorologiques (ex. Risque de débordements des cours d'eau ...).
- **3^{ème} NIVEAU** : Nous vous donnons des consignes d'évacuation en cas de risque réel sur la commune (ex. Inondation prévue sur votre secteur...).

Ainsi, vous pourrez recevoir les alertes émises directement sur votre téléphone fixe ou mobile, dans ce cas l'information sera transmise soit par un message vocal et/ou par un SMS, puis dans l'autre cas par message électronique (email).

Formulaire à compléter et à renvoyer à : Police municipale de Grimaud
N°14 Rés. «Les Terrasses de Grimaud» - Route Départementale 558 - 83 310 GRIMAUD

COMMUNE DE GRIMAUD



FORMULAIRE D'INSCRIPTION « EVERYONE »

Notice d'enregistrement

- (1) Veuillez indiquer l'identité d'une seule personne pour l'enregistrement.
- (2) Un nouvel adressage a été mis en place par la Communauté de Commune, veuillez renseigner votre nouvelle adresse.
- (3) Champ Obligatoire pour l'enregistrement.

IDENTITÉ (1)

NOM :

Prénom :

ADRESSE (2)

N° :

Type de voirie :

Libellée :

Commune : **GRIMAUD**

Quartier (3) :

TÉLÉPHONE

Téléphone fixe (1^{er} ligne) :

Téléphone fixe (2^{ème} ligne) :

Téléphone mobile (1^{er} ligne) :

Téléphone mobile (2^{ème} ligne) :

ADRESSE ELECTRONIQUE

Mail :

CHOIX D'ALERTE(S)

Inondation

Feu de forêt

DATE :

SIGNATURE :



Forum de l'entrepreneur : une première réussie !

Le tout premier Forum de l'entrepreneur dans le Golfe de Saint-Tropez, organisé par la Communauté de communes, aux Blaquières a été une réussite. Plus de 300 chefs d'entreprise ou porteurs de projet sont venus rencontrer les 41 partenaires présents.

La compétence développement économique de la Communauté de communes du golfe de Saint-Tropez ne cesse d'élargir son champ d'action.

Le service du Pôle développement économique gère notamment les zones d'activités de Cogolin et La Mole ainsi que la Maison de l'entreprise, basée à Sainte-Maxime. Des sites aux préoccupations bien différentes, mais dont l'objectif, pour la Communauté de communes, est le même : faciliter et promouvoir le développement économique du territoire, avec, en corollaire, l'aide au développement d'entreprise et donc à la création d'emplois.

À ce titre, dans le cadre de cette délégation dont le vice-président est Alain Benedetto, le Pôle développement économique a organisé fin novembre aux Blaquières le premier Forum de l'entrepreneur.

De nombreux partenaires étaient associés à cette initiative, dont la Chambre de commerce, l'Union patronale du Var, Pôle emploi, Initiative Var, le GRETA, le réseau Entreprendre, la Mission locale, etc. Cet événement, qui sera reconduit tous les ans, a pour but de favoriser la mise en réseaux, les échanges et les rencontres entre les différents acteurs de l'économie locale.

Objectif atteint puisque plus de 300 personnes étaient présentes à cette manifestation, qui a également été l'occasion de remettre des chèques d'aide d'Initiative Var à cinq artisans du golfe.

2 ateliers, sur les thèmes des aides financières à la création, et sur l'utilisation des outils numériques dans le cadre professionnel, ont affiché complet.

De nouvelles sessions seront d'ailleurs programmées ultérieurement par la Maison de l'entreprise pour répondre à la très forte demande.

Enfin, la journée s'est conclue par la signature officielle de la convention entre la Communauté de communes et Initiative Var, paraphée par Vincent Morisse et Alain Benedetto, et qui témoigne de l'engagement de l'Intercommunalité pour faciliter la création d'entreprises.



Le Développement économique c'est aussi, chaque année :

- Plus de 1,6 millions de touristes accueillis dans le Golfe.
- Plus de 100 porteurs de projets reçus par la Maison de l'entreprise.
- Plus de 1400 jeunes conseillés par la Mission locale.

Et 5 zones d'activités économiques transférées à la Communauté de communes au 1^{er} janvier 2017.



**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
GOLFE DE SAINT-TROPEZ**

2, rue Blaise Pascal - 83310 COGOLIN

Téléphone : 04 94 55 70 30

Email : contact@cc-golfedesainttropez.fr

www.cc-golfedesainttropez.fr



Nouvelle station d'épuration et tarification de l'eau

La Commune de Grimaud engage un important programme de travaux de modernisation de sa station d'épuration dont le coût d'objectif s'élève à la somme de 20,3 millions d'euros HT.

Cet effort d'investissement découle de différentes obligations réglementaires imposées à la commune et qui permettra :

- L'atteinte des nouveaux rendements épuratoires exigés par les dispositions de l'arrêté du 09 février 2010, adopté en application de la Directive Européenne sur l'Eau (2000/60/CE), classant le cours d'eau de la Gisle (lieu récepteur des effluents de la station d'épuration) en «zone sensible» ; Mis en service en 1989, l'actuel ouvrage est dans l'incapacité technique de répondre aux exigences de ces nouvelles normes de traitement.

- La prise en compte de l'évolution démographique et touristique de la Commune à l'horizon des 20 prochaines années, imposant d'adapter la capacité de traitement de l'ouvrage aux besoins futurs de la population. Ainsi, la capacité épuratoire de la station sera portée de 45 000

à 55 100 équivalents habitants.

- D'adapter et moderniser les réseaux de collecte pour en améliorer l'efficacité d'ensemble.

- De permettre la réutilisation des eaux usées pour l'arrosage des espaces et l'irrigation des cultures dans un souci d'économie d'eau.

Au terme d'une procédure de consultation, votée à l'unanimité en Conseil municipal, la Commune a signé le 1^{er} juillet 2018 un contrat concession globale avec la société Grim' Eau (groupe SAUR).

Cette concession intègre la conception, la construction et l'exploitation du nouvel ouvrage.

Le financement de ce nouvel équipement repose sur une participation de tous les abonnés au service, qui est la seule option de financement qui permette de ne pas faire reposer le coût de la nouvelle infrastructure sur les seuls résidents annuels.

ATTRIBUTION DE SUBVENTION DE L'AGENCE DE L'EAU

Afin d'aider la commune à atteindre les hauts objectifs environnementaux imposés par la législation, l'agence de l'eau à attribuer une subvention de 2.059.586 euros pour la construction de la nouvelle station d'épuration.



La subvention a été officialisée suite à une demande du conseil municipal qui souhaitait faire diminuer la part de financement reposant sur les usagers. Elle permet la mise en place de technologie de pointe sur le traitement de l'eau, rallongeant ainsi la durée de vie de la nouvelle infrastructure.

Les lotissements aussi passent au tout à l'égout

L'ASA de Beauvallon Bartole a débuté, depuis février 2018, les travaux de création du réseau d'assainissement collectif et du raccordement au réseau public.

Les travaux sont intégralement pris en charge par les copropriétaires (environ 350 villas).

La commune a accepté de prendre le rôle de maître d'ouvrage délégué pour assurer l'exécution des travaux.

Les travaux devraient être achevés pour le premier semestre 2019. À la fin de l'opération, la commune intégrera dans son patrimoine, les réseaux d'assainissements situés sous les voiries.

En parallèle un projet de création de réseau et de station d'épuration est également à l'étude pour le quartier du Val de Gilly. Une concertation est actuellement en cours entre les riverains pour décider de la mise en œuvre et des modalités.

Il est rappelé qu'en cas de manquement, les propriétaires ont quatre ans pour effectuer les travaux de raccordement au service public d'assainissement ou un an après la vente d'un immeuble, sous peine de pénalité financière.



Frelon asiatique : face à l'invasion, la lutte s'intensifie

Face à la multiplication des signalements de frelons asiatiques sur la commune, le conseil municipal a voté le principe d'une prise en charge des nids pour les résidents de la commune. La mise en œuvre opérationnelle de cette décision sera effective début 2019.

Les particuliers pourront signaler à la Mairie la présence d'un nid sur leur propriété. Les services municipaux, après avoir vérifié qu'il s'agit bien du frelon asiatique et non de son cousin européen, mandateront une entreprise privée qui effectuera la destruction. Cette décision a été motivée dans le but de préserver la biodiversité.

Le déclin dramatique constaté par les apiculteurs

et les citoyens du nombre d'abeilles, premières victimes du frelon asiatique, a rendu impératif la lutte contre cette espèce invasive.

De plus de nombreuses attaques sur l'homme ont été déclarées au niveau national, et la municipalité souhaite prévenir dès maintenant ce genre d'incident aux conséquences parfois très graves.

Frelon Asiatique

La tête est orange avec un front noir. Le thorax est entièrement brun noir. L'abdomen est composé de segments abdominaux bruns bordés d'une fine bande jaune avec un seul segment jaune orangé. Les pattes sont jaunes à leur extrémité.



Frelon Européen

La tête est jaune avec un front orangé. Le thorax est taché de roux de noir et de jaune. L'abdomen est entièrement jaune rayé de noir. Les pattes sont brunes.



Délibération n° 12 : Prise en charge des frais de destruction des nids de frelons asiatiques situés sur des espaces privés – Approbation.

Apparu en 2005 sur le territoire français, le frelon asiatique connaît une expansion très rapide et provoque de vives inquiétudes notamment auprès des apiculteurs. En effet, grand prédateur d'abeilles et d'insectes pollinisateurs, cette espèce envahissante peut détruire une ruche en très peu de temps.

Si la destruction des nids de frelons asiatiques situés dans les espaces publics est à la charge des Communes, il est normalement du ressort des particuliers de prendre en charge le coût des interventions effectuées sur leurs propriétés par des entreprises habilitées à cet effet.

Le montant de ces interventions peut s'élever à plusieurs centaines d'Euros en fonction de l'importance des moyens à mettre en œuvre (diamètre du nid, hauteur...).

Or, les contrats d'assurance «habitation» ne garantissent pas ce type de sinistre. Par conséquent, le coût d'une telle opération peut dissuader les propriétaires d'intervenir pour neutraliser les nids installés sur leurs propriétés.

Dans ce contexte, et afin de faire face au développement des nuisances provoquées par le frelon asiatique, la Commune a envisagé de prendre en charge, financièrement, les interventions de destructions de nids situés sur des espaces privés.

Ces opérations seront effectuées par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée, missionnée par la Commune dans le cadre d'un marché public.

Compte-tenu de la nécessité de limiter la propagation de cette espèce invasive, il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le principe de la prise en charge financière des interventions de destructions de nids de frelons asiatiques sur des espaces privés, dans les conditions énoncées ci-avant ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte ou document tendant à rendre effective cette décision.

La Place Neuve inaugurée

La Place neuve était en fête le vendredi 13 juillet 2018, pour célébrer son inauguration officielle après 5 mois de travaux.

La place centrale du village, qui concentre de très nombreuses festivités fédératrices, a retrouvé son caractère provençal. Le goudron a laissé place à un parterre de pierres tranchées et les espaces verts ont été renforcés et densifiés. Le socle du kiosque à musique a été posé et sera couronné d'un ouvrage couvert dans les prochains mois.

De très nombreuses personnalités avaient répondu présent pour venir découvrir cette nouvelle réalisation : le sénateur du Var, Pierre-Yves COLLOMBAT; le Président du Département, Marc GIRAUD; Le Président de la communauté de communes, maire de Sainte-Maxime, Vincent MORISSE et de très nombreux élus du Golfe de Saint-Tropez. Le Haut-commissaire aux retraites, Jean-Paul DELEVOYE avait également fait le déplacement.

L'Escandihado a magnifié la place au travers de différentes démonstrations au moment de cette inauguration. Au son des fifres et des tambours, les danseurs ont offert un spectacle magnifique aux participants permettant de démontrer la réussite de cette rénovation.

Le monument aux Eaux si cher aux Grimaudois, a également bénéficié d'une cure de jeunesse et a retrouvé sa couleur et ses inscriptions d'origine.

Cette opération a bénéficié d'un budget d'un million d'euros, dont 200.000 euros de subvention du département et s'inscrit également dans le programme de mise en accessibilité de la ville aux personnes à mobilité réduite. Elle est venue compléter les différents travaux d'embellissement de la traversée du village qui vont se poursuivre cette année encore avec la rénovation du boulevard des Aliziers.



FINALE DE LA COUPE DU MONDE

Deux jours après son inauguration, la Place Neuve a accueilli la retransmission du match de la finale de la coupe du monde. Ce match espéré par toute une nation a rassemblé plus de 1.000 participants au cœur du village. Dans une excellente ambiance, de nombreux habitants du Golfe sont venus profiter de ce rassemblement populaire.

Des visiteurs croates sont également venus se mélanger à la foule des supporters tricolores. Tout la place a vibré pendant les 90 minutes du match au rythme des six buts de la rencontre. C'est sur un écran de dernière génération, de 6 mètres sur 4 que les spectateurs ont profité de ce moment qui s'est finalisé par un deuxième titre mondial pour la France.



Réunion sur l'action municipale

Le maire et son équipe municipale ont tenu la traditionnelle réunion d'information à la population le 24 août dans la salle des fêtes de Beausoleil.

Alain BENEDETTO a présenté pendant 90 minutes les réalisations de l'année et les temps forts de la commune. Devant un public attentif et nombreux, les sujets ont été listés et expliqués : rénovations, travaux, fiscalité (inchangée), environnement, culture, tourisme, etc.

Le maire a ensuite procédé à un échange avec la salle. Cette réunion publique a débouché sur d'autres réunions thématiques afin de répondre plus spécifiquement aux attentes de certains habitants.



Exposition : Grimaud dans la Grande Guerre

14 GRIMAUD CENTENAIRE - 18

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Grande Guerre, la ville de Grimaud a mis en place une commission extramunicipale en charge de faire vivre le devoir de mémoire pendant quatre ans. Pour la dernière année de ces célébrations un programme dense a été proposé aux Grimaudois et visiteurs autour du 11 novembre 2018 et notamment une exposition mémorielle à l'accent très local.

L'exposition intitulée «Grimaud pendant la Grande Guerre» a été montée et présentée au public la première fois le 10 novembre 2018.

Elle souhaite mettre en avant la vie du village pendant le premier conflit mondial, pour rappeler que, comme le reste de l'Europe, les Grimaudois, civils ou militaires n'ont pas échappé aux conséquences dramatiques de la guerre.

Ce travail, est le fruit de plusieurs années de recherches de la part du service culture et patrimoine en collaboration étroite avec le Général d'armée Bernard JANVIER.

Les enfants des écoles y ont participé avec la confection de panneaux et de silhouettes.

De nombreuses familles ont rendu possible cette exposition en acceptant de prêter des pièces de leur collection privée. Chaque aspect de ce conflit est traité, en mettant en exergue ses nombreuses conséquences.

Pour leur contribution essentielle à la réalisation de cette exposition, la mairie souhaite remercier chaleureusement :

- > Monsieur Jean-Charles Amic
- > Madame Martine Berenguier
- > Monsieur Jean-Paul Braconnier
- > Madame et Monsieur Danielle et François Campagne
- > Madame Annie Corsellis
- > Le Général d'Armée Bernard Janvier
- > Monsieur Jacques Langlois
- > Madame Martine Laure
- > Monsieur Alain Pelsoni
- > Monsieur Jean-Michel Poupon
- > Madame Monique Raynaud
- > Monsieur Daniel Tabbakhé
- > La bibliothèque départementale de prêt de Draguignan
- > Le service animation jeunesse de la mairie, les classes des CM1 et CM2 des Blaquières et des Migraniers, tous les agents du service culture et patrimoine et les membres de la commission extramunicipale du centenaire 14-18.



Les évènements à venir

Janvier

- **Dimanche 13** : Festival de théâtre «Les dimanches de la scène»
- **Lundi 14** : Vœux de Monsieur le Maire
- **Mardi 15** : Visite guidée à La chapelle des Pénitents
- **Mardi 22** : Galette des rois de Grimaud Europe

Février

- **Vendredi 01, Samedi 02 & Dimanche 03** : Truffe and You
- **Mardi 05** : Conférence Grimaud Europe
- **Vendredi 08** : Escapade Littéraire
- **Samedi 09** : Soirée Café Théâtre
- **Dimanche 10** : Festival de théâtre «Les dimanches de la scène»
- **Dimanche 17** : Soirées Musicales de Grimaud
- **Mardi 19** : Visite guidée de La Chapelle ND de la Queste
- **Mercredi 20** : Visite guidée du Moulin Saint Roch

Mars

- **Samedi 02** : Carnaval
- **Dimanche 03** : Soirées Musicales de Grimaud
- **Mardi 05** : Conférence Grimaud Europe
- **Dimanche 10** : Festival de théâtre «Les dimanches de la scène»
- **Vendredi 15** : Escapade Littéraire
- **Mardi 19** : Visite guidée du Moulin Saint Roch
- **Vendredi 22, Samedi 23 & Dimanche 24** : Salon Bio «La vie autrement»
- **Dimanche 31** : Marathon du Golfe

Avril

- **Mardi 02** : Conférence Grimaud Europe
- **Vendredi 05** : Soirées Musicales de Grimaud
- **Samedi 06** : Vernissage Salon des Peintres
- **Dimanche 14** : Festival de théâtre «Les dimanches de la scène»
- **Mardi 16** : Visite guidée : L'usage des plantes du massif
- **Dimanche 28** : Journée nationale du souvenir de la Déportation

Mai

- **Mercredi 01** : Trophée de la Ville de Grimaud au Golf de Beauvallon
- **Mercredi 08** : Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945
- **Jeudi 09** : Conférence Grimaud Europe
- **Dimanche 12** : Festival de théâtre «Les dimanches de la scène»
- **Vendredi 17** : Soirées Musicales de Grimaud
- **Samedi 18 & Dimanche 19** : Le Temps des partages du Cret
- **Samedi 18 Nuit** : Européennes des musées
- **Mardi 21** : Visite guidée : L'eau à Grimaud
- **Jeudi 30** : Foire de la Laine

Juin

- **Vendredi 07 au Dimanche 09** : Salon du livre
- **Mardi 4** : Cocktail fin de saison Grimaud Europe
- **Vendredi 14** : Journée Nationale de l'archéologie
- **Vendredi 14** : Soirées Musicales de Grimaud
- **Dimanche 16** : Fête du Moulin et du petit patrimoine
- **Mardi 18** : Anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle
- **Mardi 18** : Visite guidée la Révolution à Grimaud
- **Vendredi 21** : Fête de la Musique
- **Dimanche 23** : Feux de la Saint Jean

Les dates, horaires et lieux des événements sont susceptibles d'être modifiés ou annulés. Pour retrouver le programme définitif ainsi que de nouveaux événements, consultez régulièrement le site internet de la mairie et de l'office de tourisme : www.mairie-grimaud.fr - www.grimaud-provence.fr



Des époux en diamant



Félicitations à Maryse et Henri FRESIA ainsi qu'à Louise et Marc SEILLON qui ont fêté en 2018, leurs noces de diamant pour couronner 60 ans de mariage.

À cette occasion, le maire et les élus municipaux ont reçu à l'hôtel de ville les heureux époux, entourés de leur famille afin de partager le verre de l'amitié. Ils se sont vu remettre chacun une médaille et quelques souvenirs de cette belle journée.



L'été au centre aéré

Messe du 15 août



Rencontre avec la chef de la représentation de la Commission Européenne



Fête au village du 15 août



Feux d'artifice du 15 août





Les Grimaldines 2018



Vernissage exposition «Grimaud dans la Grande Guerre»



Veillée au monument aux Morts



Cérémonie du 11 novembre



Fête au village

Prise de fonctions Lieutenant TRONCI



Rencontre avec le Sénateur Cambon et Florence Parly, Ministre des armées





Chaque année le CCAS vous convie à partager son repas de Noël* qui a eu lieu **le Mardi 18 décembre 2018 à 12h** au complexe Sportif des Blaquières. Ce sont plus de 300 personnes qui participent chaque année à cet événement. La troupe Panach'cabaret a animé le repas en proposant son spectacle moderne sur le thème de Las Vegas à Paris. Au programme : plumes, strass, paillettes, élégance séduction et chorégraphies originales.

Les participants se sont vu remettre le colis Gourmands de Noël. Pour les personnes qui n'ont pas pu se rendre au repas, votre colis est disponible à compter du mercredi 19 décembre au CCAS.

*A partir de 70 ans, inscrits sur les listes électorales

CCAS

Suite CONSENSO au CCAS

Les séniors Grimaudois ont vu naître sur la commune le projet Consenso en septembre 2016. Deux coordinatrices médico-sociales se sont rendues au domicile des personnes en proposant des actions d'information et de prévention en favorisant le maintien à domicile et le bien-être des séniors. Trois axes d'interventions ont été proposés : aide humaine, aménagement du logement et aide sociale.

Le projet s'est clôturé en début d'année 2018. Pour autant la fin de Consenso ne marque pas la fin de l'accompagnement proposé. Plusieurs acteurs sont présents pour répondre à vos besoins.



N'hésitez pas à contacter votre CCAS qui répondra à vos questions et se déplacera à votre domicile. Il est à votre disposition pour l'instruction des demandes d'aides sociales telles que l'APA,

les dossiers retraite, les demandes de placement en établissement... Pour pallier au Projet Consenso, une plateforme téléphonique est mise à votre disposition, la CTA Var-est (Coordination Territoriale des Aînés).

Un appui de professionnel pour vous aider à coordonner et améliorer votre accompagnement en matière de service d'aides et de soins à domicile. Pour les joindre : 04 94 47 02 02.

Portage de repas



Le CCAS de Grimaud gère un service de portage de repas à domicile. Ce service peut être activé temporairement (après une sor-

tie d'hôpital, ou face à des difficultés passagères) ou de manière pérenne. Un délai de quelques jours est nécessaire pour l'activation et l'annulation du service. **N'hésitez pas à contacter le CCAS pour connaître les modalités de mise en œuvre et les tarifs.**

Transport sur demande

Pour les personnes isolées et sans moyen de transport, le CCAS peut, sur rendez-vous, vous aider dans certains de vos transports. **Si vous souhaitez faire vos courses ou vous rendre à un rendez-vous médical sur la commune de Grimaud, un agent du CCAS peut venir vous chercher et vous ramener.**



L'équipe du CCAS vous rappelle le devoir de chacun de veiller sur son entourage que ce soit par l'intermédiaire de la famille, voisin, ou ami. **N'hésitez pas à signaler toute personne fragile, isolée ou en danger (04 94 55 66 80).**

Retrouver toute l'actualité du CCAS de Grimaud et des informations sur l'action sociale de la petite enfance aux séniors sur le facebook du centre : [facebook.com/ccasgrimaud](https://www.facebook.com/ccasgrimaud)

Inscriptions en ligne du centre de loisirs

Après la création du «guichet unique» centralisant toutes les demandes relatives à la petite enfance, la scolarité, l'adolescence et les activités sportives, la simplification des démarches communales continue.

Pour la 1^{ère} fois, il a été offert aux familles grimaudoises la possibilité d'inscrire leurs enfants au centre de loisirs via le portail famille pour les vacances de la Toussaint. C'est-à-dire directement par internet. Cette nouvelle possibilité a été une réelle avancée pour les familles.

Ce portail permet aux familles depuis plus d'un an et demi de payer les factures de tous les services du Pôle Enfance et Jeunesse ainsi que de disposer de toutes les informations concernant les activités liées à l'enfance, à la jeunesse et aux écoles. En plus d'un service public moderne, ce nouveau service a permis de résoudre deux problématiques :

- le temps d'accueil des familles lors des inscriptions,
- l'obligation de se déplacer physiquement lors de périodes définies.

La mairie a souhaité faciliter les démarches administratives et moderniser les conditions d'accueil des familles. Sur 172 inscriptions, 36% des familles ont fait le choix de l'inscription de leurs enfants par internet.

Par âge, ce sont les parents des ados qui ont le plus inscrit leurs enfants (78%), puis les maternelles (28%), et enfin les élémentaires (24%).



Ces pourcentages devraient augmenter significativement lors des futures périodes d'inscriptions. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un choix de modernisation et de simplification d'accès au service public décidé par la municipalité.

Vous pouvez accéder au portail des familles depuis le site internet de la commune :

www.mairie-grimaud.fr

ou directement par la plateforme :

<https://grimaud.portail-familles.net>

Nouvelles actions pour intégrer les parents dans le fonctionnement la crèche

Pour la première fois, il a été mis en place une réunion de rentrée pour les nouveaux parents de la crèche. Cela a permis d'associer les élus, les parents et l'équipe entière au projet pédagogique afin de renforcer le lien parents/structure et de présenter les activités qui vont être proposées aux enfants. De plus, il a été instauré un café des parents depuis la rentrée scolaire 2018, une fois par mois, tous les premiers lundis du mois. Les parents y participent en nombre ce qui permet de renforcer les liens entre le personnel et les parents et un meilleur suivi du parcours des enfants.

L'Europe finance les banques alimentaires

La solidarité des pays de l'Union se manifeste par le Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD) qui soutient les actions des États membres pour apporter une assistance matérielle aux personnes vulnérables (denrées alimentaires, vêtements, savon...) tout en participant à leur réinsertion. Ce fonds est doté de 3,8 milliards d'euros pour 2014-2020, dont 500 millions d'euros pour la France.

Le gouvernement français a choisi d'utiliser le FEAD pour financer l'achat, le transport, le stockage et la distribution de denrées alimentaires. Une organisation intermédiaire, FranceAgriMer, est chargée de l'achat des denrées qui sont ensuite livrées à quatre organisations partenaires chargées de les distribuer : la Fédération Française des Banques Alimentaires, la Croix-Rouge Française, Les Restos du Cœur et le Secours Populaire Français. C'est un rouage essentiel de l'action de ces associations : **aux Restos du Cœur, près d'un repas sur 4 est distribué grâce aux financements européens !**

L'antenne de Grimaud des Restos du Cœur est située à Saint-Pons les Mûres.

Les inscriptions et la distribution s'effectuent : le Lundi de 9h à 12h, le Mardi de 14h à 17h et le Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.



Convention avec le lycée agricole de Hyères



La commune de Grimaud a signé une convention de partenariat avec le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (C.F.P.A.) d'Hyères.

C'est dans le cadre du CAP Jardinier Paysagiste que les stagiaires vont pouvoir s'exercer à Grimaud grâce à la mise à disposition des espaces verts de la Ville. Les jardins grimaudois serviront de support pédagogique de la formation en permettant aux élèves d'apprendre des gestes professionnels concrets.

Cette formation est destinée à un public adulte, en recherche d'emploi et qui souhaite bénéficier d'une nouvelle qualification professionnelle.

C'est un premier diplôme, reconnu par le ministère de l'agriculture, pour accéder au métier de jardinier dans des entreprises du paysage ou des services techniques de collectivités.

Cette action est menée en collaboration avec

l'antenne du pôle emploi de Cogolin qui a accompagné la structure dans l'identification des personnes en recherche de formation professionnelle qualifiante et en organisant des journées d'informations collectives.

Le C.F.P.A organise des formations diplômantes qui vont du C.A.P au B.T.S en passant par des diplômes permettant l'installation d'exploitants agricoles. Les domaines d'intervention du centre sont très larges : aménagements paysagers, apiculture, horticulture, maraîchage, viticulture, production de spiruline, naturopathie, service aux personnes en milieu rural et coopération internationale et actions humanitaires.

Aioli du 16 août



Soirées musicales



Fête du moulin





Francis Huster jouant Molière à Grimaud



Les escapades littéraires



Prix Poésie



Théâtre en août : Don Camillo



Fête de la musique 2018



La pièce «Comme en 14»

Les élus mobilisés pour sauver la maternité de Gassin

NON à la fermeture de la maternité !



Par délibération du conseil municipal du 25 septembre 2018, les élus Grimaudois ont voté à l'unanimité une motion contre la fermeture de la maternité du pôle de Santé de Gassin. Cette motion a été transmise : à l'ensemble des maires de la communauté de communes, au président du département, au président de la Région, au Directeur Régional de l'ARS, au député de la 4^{ème} circonscription du Var et au ministre de la santé. Les élus du Conseil municipal de Grimaud, comme leurs homologues de l'ensemble du Golfe de Saint-Tropez sont très mobilisés et vigilants sur cette question. Le maintien de ce service vital pour la population est une nécessité pour le développement régional et pour offrir un service sanitaire de qualité aux habitants de la presqu'île. Suite aux derniers échanges entre le Président de la Communauté de Communes, Vincent MORISSE et les experts mandatés par l'ARS, la structure bénéficierait d'un sursis de trois ans. Il est vital que l'ensemble des acteurs reste mobilisé sur la question et mette ce temps à disposition pour travailler à une solution pérenne.

Motion contre la fermeture de la maternité du Pôle de Santé du Golfe de Saint-Tropez.

Dans le cadre du Projet Régional de Santé 2018-2023, l'Agence Régionale de Santé (ARS) a envisagé un redéploiement des maternités du Var et a diligenté, dans le courant du mois de septembre, un audit de la maternité du Pôle de Santé du Golfe de Saint-Tropez.

Bien que l'établissement compte une moyenne de 480 accouchements sur les trois dernières années, dont 458 en 2017 (largement supérieur au seuil de 300 requis par le décret de périnatalité), de vives inquiétudes pèsent sur son avenir, compte-tenu de l'objectif annoncé de fermeture de deux établissements à l'échelle du Département.

Or, une fermeture de cette structure menacerait gravement l'équilibre de notre bassin de vie qui compte 55 000 habitants permanents et voit sa population multipliée par dix entre Pâques et la Toussaint.

Compte-tenu de l'isolement géographique de notre territoire, si une telle décision venait à être actée, les hôpitaux les plus proches disposant d'une maternité (Fréjus et Draguignan) se trouveraient à une heure trente de route environ des Communes du Golfe de Saint-Tropez, voire deux heures et plus en saison estivale. Les temps de trajet s'en trouveraient allongés de manière démesurée, privant ainsi les habitants du Golfe d'un service public de proximité essentiel.

De plus, la fermeture de la maternité pourrait être le prélude à la fermeture d'autres services hospitaliers.

Or, il convient de rappeler que le Pôle de Santé du Golfe de Saint-Tropez a été réalisé il y a quatorze ans, au prix d'un lourd investissement de l'Etat et après de longues années de négociations pour créer sur ce site un partenariat entre le secteur public et le secteur privé.

Sa création et surtout le maintien d'un service public de santé dans le Golfe de Saint-Tropez avaient fait l'objet d'un long combat des populations et des élus locaux pendant près de vingt ans, mené avec succès.

Afin de maintenir ce service public de proximité indispensable à la vie de notre territoire, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité :

- de mettre en place des actions pour montrer sa détermination à s'opposer au projet de fermeture de la maternité du Pôle de Santé du Golfe de Saint-Tropez ;
- de mobiliser l'ensemble des élus locaux pour peser sur les décisions et agir auprès des instances départementales, régionales et nationales ;
- de notifier la présente motion à Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé, à Madame la Députée de la IV^{ème} Circonscription du Var, à Monsieur le Préfet de Région Provence-Alpes-Côte-D'azur et à Monsieur le Directeur Régional de l'Agence Régionale de Santé.

Automatisation de la salle municipale de musculation

La Commune de Grimaud a créé une salle de musculation pour permettre à ses administrés de pratiquer une activité physique et sportive accessible pour toutes et tous en prenant en compte que l'élément déterminant à part entière est la santé et le bien-être de chacun. La salle de musculation est gérée par le service des sports. Depuis la rentrée scolaire 2018-2019, il est instauré une automatisation des entrées-sorties. L'objectif est de permettre l'accès, de manière

autonome et sécurisée aux adhérents via un badge. Un dispositif de surveillance via des caméras est également installé ainsi qu'un système d'alerte en cas d'urgence. Ce nouveau mode de fonctionnement a été décidé afin de permettre de dégager du temps de travail à nos éducateurs sportifs pour développer des activités sportives auprès des différents publics de la commune et d'apporter une aide supplémentaire à nos associations grimaudoises.

Horaires Musculation – Salle Municipale 2018-2019

A compter du lundi 3 septembre 2018

	8h	10h	10h - 12h	12h - 13h	13h - 14h	14h - 15h	15h - 17h	17h - 18h	18h - 20h
Lundi	←	←	←	←	←				
Mardi						←	←	←	←
Mercredi						←	←	←	←
Jeudi						←	←	←	←
Vendredi	←	←	←	←	←				
Samedi	←	←	←	←	←				



Ouverture en accès libre
Ouverture avec présence du personnel (inscriptions, conseils)
Salle fermée
Documents à fournir : 1 photo, 1 certificat médical, 1 copie de la responsabilité civile
Tarifs grimaudois : 4.10€ (séance), 15,30€ (mois), 102.20 € (année)
Tarifs non grimaudois : 6.10€ (séance), 30,50€ (mois), 203.20 € (année)

La parole à l'opposition

Grimaudois, Grimaudoises,

Dans quelques semaines, nous tournerons la page de l'année 2018 et chacun s'accordera à dire la rapidité du temps qui passe et tous les projets et souhaits que nous avons faits et qui ne se sont pas réalisés.

En regardant cette année dans le rétroviseur, nous mesurons les complexités grandissantes des gestions communales, les liens et les interactions avec les directives nationales et les difficultés à tenir les «finances publiques».

Tout le monde y travaille et nous ne doutons point de leur bonne foi.

Un dossier nous laisse un goût amer, c'est celui du mode de financement de la future station d'épuration. Sans remettre ici en cause le choix du prestataire et les modalités d'attribution, faute d'un éclairage suffisamment prospectif (et avec des simulations fort différentes du résultat), nous avons, en conseil municipal, adopté un choix de financement qui a permis, peut-être pour un temps, de ne point augmenter l'impôt à Grimaud, mais entraîne dès maintenant et avant la première pierre, une nouvelle charge lourde pour les Grimaudois et surtout pour les plus modestes. C'est, avec le recul et l'analyse des factures de chacun, à savoir un surcoût de plus de 15 euros par mois par foyer, une erreur, et les Grimaudois sont en droit de reprocher au conseil municipal ce choix de financement.

Conscients, a posteriori, de ce montage financier, Claude DUVAL, lors du conseil municipal de novembre 2018 (cf. compte rendu sur le site de la

mairie), a, pour notre groupe, proposé de réfléchir à une nouvelle répartition en incluant par exemple une partie de la taxe de séjour actuellement versée au budget «Tourisme» (budget excédentaire et un des plus importants du golfe), au financement de ce service, les modalités étant à réfléchir en commun. Cette proposition d'avenant ou de nouvelle délibération a été violemment rejetée... Les Grimaudois jugeront.

Pour nous, les structures sont aux services des hommes et doivent pouvoir évoluer dans le temps en fonction des nécessités, pour d'autres, c'est aux hommes de se plier aux structures.

L'avenir nous dira quelles corrections seront proposées, en dehors des propositions entendues en conseil municipal comme «*que chacun fasse des économies sur d'autres dépenses personnelles «superflues»*» ou encore, «*de voir le CCAS si besoin*» ! ...

Nous resterons une force de propositions au service de tous, nous mesurons nos faiblesses en information en «amont» et entendons vos inquiétudes. L'avenir de notre vie ensemble à Grimaud nécessite que chacun s'implique.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année avec vos familles et vos amis et nous vous retrouverons en 2019.

C .MOUTTE / F. OUVRY / S. LONG / C .DUVAL / H.DRUTEL / D.FLORIN



Alain Benedetto
Maire de Grimaud
Conseiller départemental du Var

Et le Conseil municipal

vous souhaitent

une excellente année 2019

et vous invitent

***à la présentation des vœux du Maire
aux Grimaudois***

Lundi 14 janvier 2019 à 18h30

Complexe sportif des Blaquières